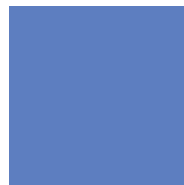
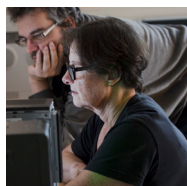
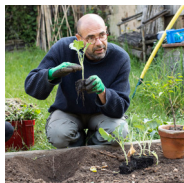
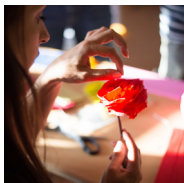




OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

HAUTES-ALPES



SOMMAIRE

ÉDITO	03
LES CENTRES SOCIAUX EN UN COUP D'ŒIL	04
LE TERRITOIRE	05
LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX	06
IMPACT SOCIAL & PARTENARIATS	07
LES MOYENS HUMAINS	08
LES RESSOURCES FINANCIÈRES	09
PROJET SENACS	10
FICHE NATIONALE	11

Un centre social est un établissement de proximité ouvert à l'ensemble de la population d'un territoire défini, offrant accueil, activités et services. D'origine ancienne (19^e siècle), l'animation de la vie sociale est constitutive des politiques nationales familiales. Par l'agrément qu'elle donne aux centres sociaux, la Branche Famille accompagne les partenaires et soutient financièrement les équipements. Cet agrément signe la reconnaissance du travail d'élaboration et de réalisation d'un projet social sur plusieurs années. À partir des valeurs portées par un centre social, des spécificités du territoire, des remarques et observations récoltées lors de l'élaboration du diagnostic, l'équipe de salariés qualifiés œuvre en direction de tous les publics.

L'animation de la vie sociale apparaît comme un enjeu fort sur les Hautes-Alpes où la géographie peut favoriser l'isolement des personnes. Dans ce contexte, au travers du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) et du Schéma départemental unique des solidarités (SDUS), renouvelés en 2022, les institutions signataires souhaitent construire une politique globale d'animation de la vie sociale par une observation, une réflexion et des actions concertées. La mobilisation des centres sociaux et de l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes, aux côtés de la Caisse Commune de Sécurité Sociale, du Département et des collectivités locales, à l'occasion de l'élaboration des schémas, contribue à une vision partagée de l'action des centres sociaux sur le territoire.

De plus, les centres sociaux, inscrits depuis 2017 dans une démarche commune au travers du système d'échange national des centres sociaux (SENACS), animée au plan départemental par la Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes et par l'Union des centres sociaux des Hautes-Alpes, continuent chaque année d'évaluer leurs impacts sur l'animation de la vie sociale dans leur périmètre respectif d'intervention. Cette fonction d'observatoire permet d'explicitier de façon plus large l'action menée au quotidien. Elle facilite un travail d'anticipation et de prospective, pour accompagner au mieux le développement social des populations et des territoires.

Cette troisième édition, présentant les résultats de l'année 2021, a pour ambition de mieux faire connaître la vocation des centres sociaux sur le département, de valoriser les réalisations et les actions, notamment dans le contexte très particulier des crises sanitaires et économiques.

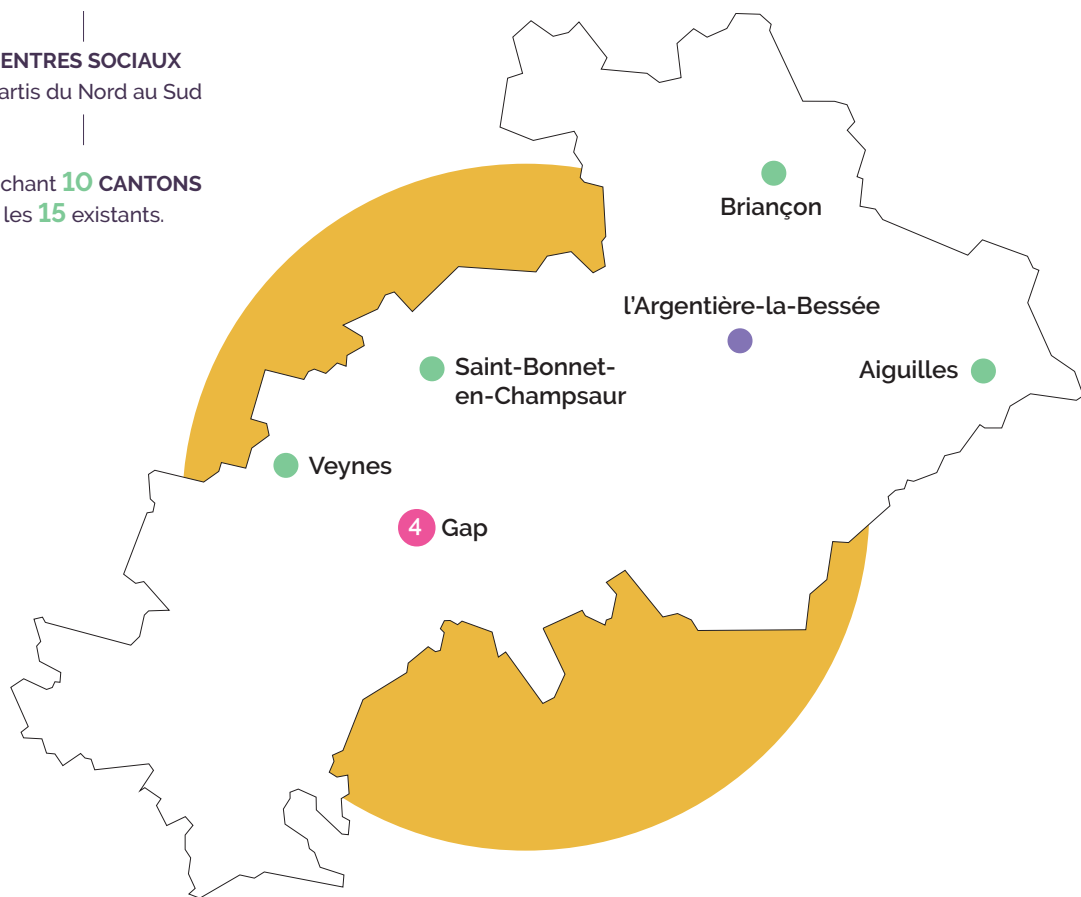
Un grand merci à tous les partenaires pour leur engagement !

LES CENTRES SOCIAUX EN UN COUP D'ŒIL

9

CENTRES SOCIAUX
répartis du Nord au Sud

touchant **10 CANTONS**
sur les **15** existants.



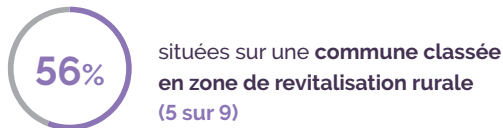
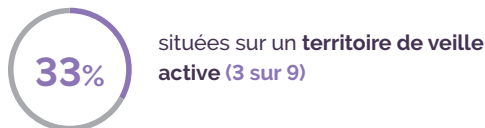
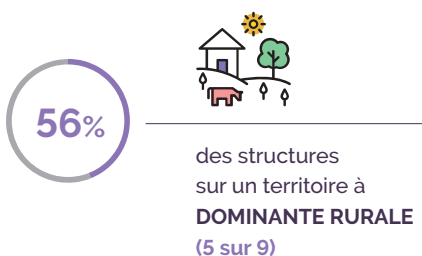
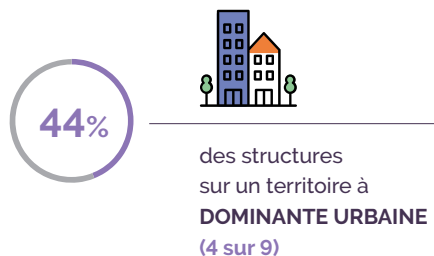
Ils couvrent un territoire de

74 COMMUNES.

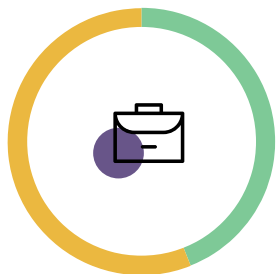
- Gestion communale
- Gestion intercommunale
- Gestion associative

LE TERRITOIRE

Territoire couvert par les 9 CENTRES SOCIAUX



GESTION DES CENTRES SOCIAUX



44% 4 sur 9

EN GESTION ASSOCIATIVE

56% 5 sur 9

EN GESTION PUBLIQUE, soit 4 en gestion communale et 1 en gestion intercommunale



LES ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX

ACTIONS DES CENTRES SOCIAUX AUPRES DE CHAQUE TRANCHE D'ÂGE



0-3 ANS



Évolution depuis 2020 :

Accueil des assistant(e)s maternel(le)s / Accueil parent-enfant / Accueil du jeune enfant / Espace jeux.



26-59 ANS



Évolution depuis 2020 :

Cohésion sociale, citoyenneté et implication / Accès à l'emploi / Logement / Accès aux droits et à l'information / Mobilité / Prévention des conduites à risque / Accompagnement sociolinguistique / Insertion professionnelle.



4-10 ANS



Évolution depuis 2020 :

Accueil de loisirs sans Hébergements (ALSH) / Activités périscolaires / Accompagnement à la scolarité / Accueil parent-enfant / Séjours de vacances / Espace jeux



+ 60 ANS



Évolution depuis 2020 :

Permanence des institutions, points relais / Bornes interactives / Actions pour pallier les ruptures numériques / Veille juridique / Écrivain public / Actions liées au « bien vieillir »



11-14 ANS



Évolution depuis 2020 :

Animation de quartier et de rue / Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire / Accompagnement pour des départs en vacances en autonomie ou avec encadrement / Prévention santé et conduites à risques / Égalité et lutte contre les discriminations



15-17 ANS



Évolution depuis 2020 :

Aide à l'insertion professionnelle / Accompagnement à la participation d'événements sur le territoire / Accompagnement numérique / Prévention santé et conduites à risques / Égalité et lutte contre les discriminations



18-25 ANS



Évolution depuis 2020 :

Cohésion sociale, citoyenneté et implication / Études et formation / Accès à l'emploi / Logement / Parentalité / Temps libre / Mobilité / Accompagnement sociolinguistique / Insertion professionnelle / Lutte contre l'illettrisme

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX SENIORS

1 325 PERSONNES de 60 ans et + concernés par des actions **bien vieillir**.



22 ACTIONS mises en place.

- 7 Développement des liens sociaux des jeunes retraités (animations collectives) (32%)
- 5 Lutte contre l'isolement social des personnes vieillissantes (accompagnement individuel) (23%)
- 4 Prévention santé (18%)
- 1 Habitat, logement (4,5%)
- 2 Mobilité (9%)
- 2 Précarité (9%)
- 1 Autres (4,5%)



IMPACT SOCIAL & PARTENARIATS

L'IMPACT SOCIAL



54

HEURES D'OUVERTURE
en moyenne sur la semaine



1 450

USAGERS
en moyenne par
structure



13 053

USAGERS
au total



1 161 PERSONNES
ayant participé à des
actions **hors les murs**



225 HABITANTS ayant
franchi les portes d'un
centre social suite à ces
actions hors les murs.

LES PARTENARIATS



Tous les centres sociaux du département ont un partenariat formalisé avec :

- UNE COMMUNE ET / OU UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)
- LA CAISSE COMMUNE DE SÉCURITÉ SOCIALE DES HAUTES-ALPES
- LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES HAUTES-ALPES

D'autres partenariats sont parfois formalisés entre les centres sociaux et :

- LA MSA,
- L'ÉDUCATION NATIONALE,
- LA CARSAT
- L'ARS
- LA RÉGION SUD
- L'UNION EUROPÉENNE
- DES ACTEURS ASSOCIATIFS
- DES ACTEURS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
- LES FONDATIONS
- LES CAISSES MUTUELLES
- LES ENTREPRISES



208

ASSOCIATIONS
accueillies au sein
des centres sociaux
des Hautes-Alpes

LES MOYENS HUMAINS

LE BÉNÉVOLAT

191

BÉNÉVOLES
d'activité réguliers
(101 en 2020)

347

BÉNÉVOLES
d'activité occasionnels
(65 en 2020)

8 121

HEURES GLOBALES
réalisées par
les bénévoles d'activités
(2 599 en 2020)

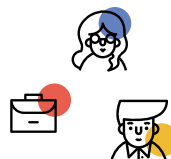
12

BÉNÉVOLES
formés
(0 en 2020)

LES RESSOURCES HUMAINES

250

SALARIÉS, STAGIAIRES ET SERVICES CIVIQUES ayant travaillé pour les centres sociaux des Hautes-Alpes en 2021
(194 en 2020).



DES ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LES CENTRES SOCIAUX :

Le + petit ———— **12 PERSONNES** (10 en 2020)

Le + grand ————— **47 PERSONNES** (37 en 2020)



74 SALARIÉS en ETP
en contrat à durée
indéterminée en 2021
(81 ETP en 2020)



10 POSTES
FONJEP



7 SALARIÉS ont suivi une
formation qualifiante y
compris VAE
(2 en 2020).



57 SALARIÉS ont suivi
une **formation**
non qualifiante
(22 en 2020).



Les centres sociaux des Hautes-Alpes **rencontrent des difficultés** à s'inscrire dans les dispositifs tels que les **contrats d'apprentissage**, les **contrats de professionnalisation** et **l'accueil de stagiaires**. Ils manquent en effet de **moyens humains** et de **temps** pour assurer l'accompagnement nécessaire.

RESSOURCES FINANCIÈRES



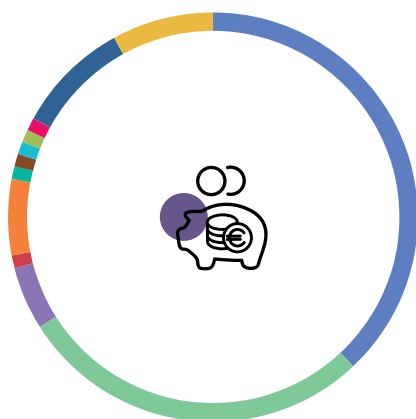
4 582 315€

MONTANT TOTAL
des produits des
centres sociaux

4 667 622€

en 2020, soit une **baisse de**
85 307€

LES FINANCEURS DES CENTRES SOCIAUX



38,8% / 1 780 550€

Aides des collectivités locales de référence

Dont aide des communes : 904 171€

Dont aide des EPCI : 876 379€

28,4% / 1 302 816€

Financements de la CCSS 05

Dont PS CAF (AG, ACF, ALSH, CLAS, LAEP, etc.),

*Fonds publics et territoires, REAAP, aides
financières sur fonds propres*

5,6% / 256 760€

Conseil Départemental

1% / 44 350€

Conseil Régional

6,4% / 293 646€

Aides de l'État



0,6% / 28 383€

MSA

1% / 47 513€

CARSAT

0,9% / 41 026€

Union Européenne

0,4% / 20 000€

Fondations

0,2% / 11 300€

Bailleurs sociaux

9% / 396 472€

Participation des usagers

(cotisations + adhésions + vente de prestations)

7,8% / 359 499€

Autres produits

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Echanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des Centres sociaux et des Espaces de Vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les CAF et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordinné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des 2300 centres sociaux et 1450 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS : www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page *Senacs – Observatoire des Centres sociaux et des EVS*

PILOTAGE ET COORDINATION

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.

CNAF – Éric Desroziers

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF – Nicolas Oberlin

CAF du Rhône – Didier Jupin

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS – Fabrice Gout

Coordinatrice nationale – Cécile Coulmain

Consultant technique et statistique – Alexis Gruyer

COORDONNÉES

Caisse Commune de Sécurité Sociale des Hautes-Alpes

10 Boulevard Georges Pompidou
05000 GAP

Union des Centres Sociaux des Hautes-Alpes

303 route de la Chalp
Le Grand Laus
05470 AIGUILLES

FICHE NATIONALE

ENQUÊTE 2022 - DONNÉES 2021

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

CENTRES SOCIAUX

2300

77%

en zone
URBAINE

23%

en zone
RURALE

3,4 millions

D'HABITANTS
participent aux
activités ou
aux projets des
centres sociaux

près de 38 000

BÉNÉVOLES de gouvernance

+ de 90 000

BÉNÉVOLES d'activités

62 500 SALARIÉS environ

12 ETP en moyenne par structure

638 100 € de BUDGET moyen

ESPACES DE VIE SOCIALE

1450

58%

en zone
URBAINE

42%

en zone
RURALE

1,1 million

D'HABITANTS
participent aux
activités ou aux
projets des espaces
de vie sociale

+ de 12 000

BÉNÉVOLES de gouvernance

près de 39 000

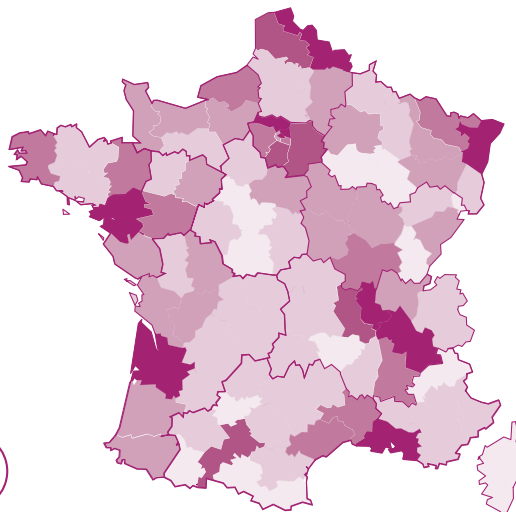
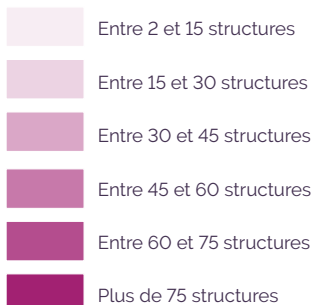
BÉNÉVOLES d'activités

9000 SALARIÉS environ

2,8 ETP en moyenne par structure

103 100 € de BUDGET moyen

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET
SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

